



L'ACCOLADE

CONSEIL SUPRÊME des Chevaliers de Colomb

PUBLIÉE 12 FOIS PAR ANNÉE PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB ♦ 1, COLUMBUS PLAZA NEW HAVEN, CT 06510-3326 USA

Nous prions pour Boston et pour le Texas

Mise en place de fonds de soutien pour les victimes de ces tragédies



Après la messe célébrée le 21 avril, le Conseil 2305 a organisé un repas communautaire. Des douzaines de membres du Conseil ont consacré la journée à cuisiner, servir et à être les hôtes du repas. Les membres du Conseil se sont engagés à poursuivre leurs efforts et à reconstruire la municipalité de West et à la rendre encore plus forte qu'auparavant. « C'est ce que nous faisons », d'affirmer le Grand Chevalier Adams. « Cela nous permet de nous rappeler ce que signifie être un Chevalier ».



Suite à la terrible explosion ayant causé 14 décès, 200 blessés et entre 50 et 70 destructions de domiciles, des Chevaliers universitaires provenant de l'Université Baylor, de l'Université de Dallas et de l'Université du Texas Nord se sont joints aux membres du Conseil 2305 et se sont portés volontaires au centre de distribution mis sur pied pour porter assistance aux victimes de l'explosion. Les Chevaliers aident à déplacer, à trier et à organiser des boîtes de fournitures en provenance de partout à travers le pays.

Les 1,8 million de membres des Chevaliers de Colomb de par le monde sont invités à prier pour les personnes blessées, tuées ou affectées par l'attaque terroriste survenue à Boston et l'explosion survenue à West, au Texas.

Le Chevalier suprême Carl Anderson a pour sa part émis la déclaration suivante : « Les pensées et les prières des Chevaliers de Colomb sont avec tous ceux et celles qui ont été tués ou blessés durant l'attaque survenue au Marathon de Boston et suite à l'explosion qui s'est produite dans une usine de fertilisants de West, au Texas. Puisse Dieu procurer le repos éternel aux

personnes décédées et reconforter toutes les personnes affligées. De même, que chacun d'entre nous soit inspiré par le témoignage et le courage manifesté par les membres du personnel d'urgence et des spectateurs qui sont accourus pour venir en aide aux personnes blessées, et ce, au risque de leurs propres vies. »

Suite à la terrible explosion survenue à l'usine de fertilisants dans la ville de West, au Texas, les Chevaliers de Colomb acceptent les dons pour venir en aide aux victimes.

VOIR **BOSTON** PAGE 3

Dernière demande pour le Rapport annuel d'activités fraternelles (No 1728F)

Si votre Conseil ne l'a pas encore fait, il est encore temps de nous acheminer les données pour les programmes de service de votre Conseil pour l'année 2012. Le « Rapport annuel d'activités fraternelles » (No 1728F) devait être remis au Conseil suprême au plus tard le 31 janvier, mais nous continuons d'accepter les formulaires. Si votre Conseil n'a pas encore envoyé ce formulaire important, veuillez accomplir cette démarche dès maintenant. Rappelez-vous que la remise du Rapport des activités fraternelles est essentielle pour la remise du Prix du Conseil Étoile. Notre objectif est de faire en sorte que cent pour cent des formulaires soient acheminés et, avec votre aide, nous pouvons l'atteindre. Obtenez le formulaire en vous rendant sur le site www.kofc.org/forms ou à l'intérieur du « Cahier des formulaires du Conseil » et l'envoyer aux Services fraternels.

Liste de contrôle du Grand Chevalier – mai

Vous assurer du suivi de la campagne de recrutement de mars en organisant un Premier degré ;

Examinez les conditions à remplir pour obtenir du Prix du Conseil Étoile et assurez-vous que vous êtes en voie de l'obtenir ;

Commencez à dresser la liste des responsables de votre Conseil pour la prochaine année fraternelle ;

Débutez la compilation des données des rapports ci-dessous qui sont à remettre au cours des prochains mois :

- Demande du Prix colombien (SP-7F) 30.6
- Rapport annuel de la Table ronde des Chevaliers de Colomb (No 2630F) 30.6
- Remboursement pour le programme des vocations (RSVP)
Demande du remboursement/plaque (No 2863F) 30.6
- Demande du prix du patriotisme et du civisme (No 2321 F) 30.6
- Liste des officiers désignés pour l'année fraternelle (No 185) 1.7
- Rapport du personnel du programme de service (No 365 F) 1.8
- Rapport semestriel de vérification du Conseil (No 1295 F) 7.1

La revue *Columbia* est désormais accessible en ligne



Chaque mois, vous pouvez consulter gratuitement la revue *Columbia* en ligne, sur votre ordinateur ou votre tablette numérique. Il n'y a pas de formulaire d'abonnement à remplir, mais les usagers intéressés sont tout de même invités à se rendre à l'adresse : kofc.org/Columbia au début de chaque mois, afin de visionner en ligne la version numérique. De plus, d'anciens numéros de la revue ont été archivés et peuvent être consultés.

Développement de nouveaux Conseils – projet pilote

Lors de la réunion du 5 au 7 avril 2013 qui se déroulait à Washington D.C., le conseil d'administration a approuvé la mise en place d'un projet pilote pour le développement de nouveaux Conseils aux États-Unis et au Canada, qui entrera en vigueur pour la période du 6 avril 2013 au 30 juin 2015. Ce projet pilote prévoit que le nombre minimum de membres requis pour démarrer un nouveau Conseil est réduit de 30 membres à 20 membres. Les membres du nouveau Conseil peuvent comprendre des nouveaux membres et des membres dont l'adhésion découle d'un transfert, comme cela est déjà permis par l'article 231 de la constitution de l'Ordre. Nous lançons cette initiative pour offrir de nouvelles possibilités d'élargir la présence des Chevaliers de Colomb à de nouvelles paroisses qui n'ont pas de Conseils et pour proposer l'adhésion à l'Ordre à un plus grand nombre d'hommes catholiques admissibles. Les résultats du projet pilote pour le développement de nouveaux Conseils permettront au conseil d'administration de l'Ordre de déterminer s'il recommandera au Conseil suprême d'amender l'article 99 de la « Charte, Règlements et Constitution » de l'Ordre, afin de faire en sorte que le nombre de 20 membres requis pour établir un nouveau Conseil devienne permanent. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le bureau du Secrétaire suprême ou les services fraternels.

Les Chevaliers participent à une « Marche pour la vie » à travers les Philippines

« Défendre ». Voilà le message véhiculé par la manifestation des Chevaliers et des autres sympathisants pro-vie qui participaient à des « Marches pour la vie » à Luzon, Visayas et Mindanao, le 23 mars dernier.

À Luzon, des milliers de membres de l'Ordre se sont réunis pour la Marche pour la vie de la juridiction, le 16 mars, qui avait pour thème « Un vote pour la vie ».



À Mindanao, les Marches pour la vie ont eu lieu simultanément dans neuf villes. Plus de 500 Chevaliers et les membres de leurs familles, représentant 52 Conseils, y prenaient part le 23 mars. Les participants à ces marches pour la vie récitaient le chapelet et l'activité s'est terminée par la lecture d'un message du Chevalier suprême.

Finalement, à Visayas, les Chevaliers ont aussi participé à des manifestations consécutives, le 23 mars, dans trois régions de la juridiction, et ce pour manifester leur soutien à la culture pour la vie.

Ces activités se sont déroulées pour marquer le soutien envers la culture de la vie, ainsi qu'en opposition à la législation qui fait la promotion de l'avortement et le recours aux contraceptifs tels les condoms et les pilules contraceptives.

Visitez-nous en ligne

Si les articles publiés dans cette livraison de *L'Accolade* ont piqué votre curiosité, il vous est possible de consulter la version en ligne. Vous y trouverez des photos couleur et des liaisons actives qui vous permettront d'accéder à d'autres renseignements en lien avec les questions soulevées dans les articles. Vous pourrez également

accéder à des versions en ligne de rapports d'aumôniers, de bulletins de cercles d'Écuyers, ainsi que d'autres publications.

Le programme RSVP (Programme de remboursement pour l'appui aux vocations)

En participant au programme RSVP des Chevaliers de Colomb, Conseils, Assemblées et Cercles d'Écuyers « adoptent » un séminariste ou un postulant, ou quelques-uns, et leur apportent un soutien financier et moral.

Les dons obtenus grâce au programme RSVP permettent aux séminaristes et aux personnes qui sont en formation pour la vie religieuse de défrayer les coûts inhérents à leurs études et à leurs volumes, aux frais d'assurance et d'entretien d'auto, aux voyages effectués durant les vacances, aux dépenses qui surviennent en cas d'urgence et aux autres frais de subsistance. Cependant, il est important de noter que les Chevaliers fournissent plus que du soutien financier. Les membres écrivent des lettres aux étudiants, parrainent des repas pour eux, les invitent à rejoindre l'Ordre et, surtout, ils prient pour les vocations.

L'an dernier, l'aide financière provenant de 2 628 Conseils, Assemblées et Cercles destinée aux futurs prêtres, religieuses et religieux, dépassait les 3 millions de dollars. Depuis 1981, l'Ordre a ainsi consacré plus de 52,9 millions de dollars en aide, grâce au programme RSVP, soutenant plus de 85 900 hommes et femmes à poursuivre leurs vocations.

Les Conseils et Assemblées reçoivent 100 dollars de remboursement pour chaque tranche de 500 dollars jusqu'à concurrence de 2 000 dollars accordés à un individu, tandis que le remboursement accordé aux Écuyers se chiffre à 20 dollars pour chaque tranche de 100 dollars remise. Aux Philippines et au Mexique, les Conseils et les Assemblées reçoivent l'équivalent, en devise locale, de 50 dollars pour chaque tranche de 250 dollars.

Votre Conseil figurera-t-il parmi les Étoiles?



Alors que nous entamons les deux derniers mois de l'année fraternelle 2012-2013, le temps est venu de vous assurer que votre Conseil a rempli toutes les conditions nécessaires pour mériter le Prix du Conseil Étoile. À cette fin, veuillez prévoir une réunion de tous les officiers du Conseil et du personnel de la programmation – sans oublier votre Député de District et votre agent d'assurance – au cours des deux prochaines semaines, afin d'évaluer les progrès réalisés à ce jour et de planifier des façons de remplir les exigences qui n'ont pas encore été rencontrées. Rappelez-vous que pour mériter le statut de Conseil Étoile, vous devez :

- Vous qualifier pour l'obtention du Prix abbé McGivney en réalisant ou en dépassant l'objectif à atteindre en matière d'adhésions ;
- Vous qualifier pour l'obtention du Prix du Fondateur en réalisant ou en dépassant votre objectif à atteindre en matière d'assurance ;

- Vous qualifier pour l'obtention du Prix colombien en complétant et en déposant, avant le 30 juin prochain, le formulaire du Prix Colombien, en détaillant les quatre programmes majeurs dans chacune des six catégories des programmes de service (ou un seul programme, s'il s'agit de l'un des programmes privilégiés) ;
- Servir d'hôte ou participer à au moins quatre cérémonies d'accueil au Premier degré ;
- Acheminer tous les formulaires, y compris le Rapport annuel d'activités fraternelles et le Rapport des responsables du programme de service ;
- Être en règle avec le Conseil suprême.

N'attendez pas le mois de juin et le risque encouru qui peut faire en sorte qu'un événement inattendu vienne contrecarrer vos efforts. Répondez dès aujourd'hui à cette exigence.

L'ORDRE DES CHEVALIERS DE COLOMB regroupe des hommes de 18 ans ou plus qui sont catholiques pratiquants, c'est-à-dire des catholiques en union avec le Saint-Siège. Cette exigence entraîne que tout candidat ou tout membre accepte l'autorité de l'Église catholique en ce qui a trait à la foi et la morale, qu'il aspire à vivre selon les préceptes de l'Église catholique et qu'il est en règle avec celle-ci.

Choisir les dirigeants de votre Conseil pour l'année fraternelle 2013-2014

Commencez dès maintenant à identifier les membres qui assumeront des rôles de direction et, après leur élection, faites connaître l'identité des nouveaux administrateurs. Selon la tradition, la plupart des Conseils tiennent leur élection durant une réunion ordinaire qui se déroule entre le 15 mai et le 15 juin.

Les articles 126 et 128 de la constitution des Chevaliers de Colomb exigent que doivent être élus, chaque année, le Grand Chevalier, le Député Grand Chevalier, le Chancelier, le Secrétaire-archiviste, le Trésorier, l'Avocat, l'Intendant, les Sentinelles intérieures et extérieures et les Syndics. Exception faite des Syndics, qui peuvent recevoir des mandats de trois ans, les nouveaux administrateurs sont élus pour la période s'étalant entre le 1er juillet jusqu'à l'élection et l'installation de leurs successeurs.

Le Grand Chevalier, le Député Grand Chevalier — conformément aux règles établies par l'évêque diocésain — désignent un prêtre comme aumônier de leur Conseil. Chaque année, le Grand Chevalier nomme le Chancelier du Conseil, tandis que le Secrétaire-financier est désigné d'office selon la volonté du Chevalier suprême pour un mandat de trois ans. Un membre ne peut être installé comme administrateur, à moins d'avoir acquitté sa cotisation jusqu'au trimestre précédent, faute de quoi il ne peut continuer à remplir son mandat.

Après chaque élection, il revient au Secrétaire-financier de présenter le « Rapport des officiers choisis pour l'année fraternelle » (No 185) au



secrétariat du Conseil suprême et une copie du document doit être acheminée au Député d'État et au Député de District et une autre doit être versée dans les dossiers du Conseil. Le formulaire du rapport, à remettre entre le 1er mai et le 1er juillet, se trouve sur le site Internet de l'Ordre : www.kofc.org/forms, dans la section Gestion de la liste des membres du site, dite « Gestion des

membres », ou dans le Cahier de formulaires de rapports du Conseil (1436 F). Celui-ci devrait être rempli et mis à la poste, immédiatement après l'élection des administrateurs du Conseil afin d'assurer que les nouveaux administrateurs reçoivent, du secrétariat du Conseil suprême, les publications et autres documents qui leur serviront à bien remplir leur mandat.

L'un des premiers devoirs du Grand Chevalier consiste à nommer les présidents et les directeurs des comités du recrutement, des programmes de service, du respect de la vie, de la promotion de l'assurance, et des autres activités. Il revient également au Grand Chevalier de faire rapport de ces nominations aux Services fraternels du Conseil suprême, en utilisant le Rapport des responsables du programme de service (365 F). Celui-ci se trouve sur le site Internet de l'Ordre et dans le Cahier de formulaires de rapports du Conseil (1436 F). Il est important de prévoir une copie pour le Député d'État, le Député de District et pour les dossiers du Conseil.

SUITE DE **BOSTON** DE LA PAGE 8

Des repas pour les mères

Dans le cadre de votre programme de service communautaire, pourquoi ne pas instaurer un programme de repas à distribuer aux mères dans le besoin de votre région, pour la fête des Mères ? En organisant de telles activités tout au cours de l'année, vous répondrez non seulement aux besoins physiques de ces femmes et de ces enfants, mais vous manifesterez également qu'il y a des gens qui se soucient de leur bien-être et qui sont prêts à leur accorder du soutien.

Ces repas peuvent être servis dans la salle du Conseil ou en collaboration avec un autre organisme tel qu'un centre d'accueil pour femmes enceintes qui traversent une période difficile, ou un autre organisme de même type. Le programme devrait être accessible aux femmes associées à ces services, aux mères de la collectivité qui sont dans le besoin ou qui, parce qu'elles sont seules, n'ont pas d'endroit où aller durant cette journée.

Le programme devrait être annoncé à l'avance, publicisé auprès des organismes participants, dans les nouvelles locales (tant imprimées que sur Internet) et dans les bulletins paroissiaux. Précisez un calendrier pour ces repas (peut-être donner le coup d'envoi à la fête des Mères ou dans les environs de cette date), inscrivez les bénévoles nécessaires pour les repas servis chaque semaine, aux deux semaines ou chaque mois et prévoyez un menu simple (comme des pâtes, par exemple).

En complément, dans la mesure du possible, tentez de recruter des bénévoles pour servir les mères (et leurs enfants) plutôt que de les faire défiler comme dans une cafétéria. Ce sera un moyen supplémentaire de manifester que les Chevaliers sont là pour leur venir en aide.

De plus, le Conseil 2305 des Chevaliers de Colomb de West, au Texas, travaille en collaboration avec les groupes locaux et les autorités pour contribuer aux efforts de secours qui sont déployés. Le Conseil est particulièrement bien positionné pour venir en aide, en raison du fait qu'il regroupe 500 membres, dans une ville dont la population est inférieure à 3000 habitants.

Les dons pour soutenir les efforts de secours peuvent être effectués par l'entremise des Charités des Chevaliers de Colomb inc., en ligne, à l'adresse suivante www.kofc.org/texas

Cent pourcent des dons recueillis seront acheminés aux personnes affectées par l'explosion survenue dans une usine de fertilisants.

En plus des dons recueillis en ligne, des dons peuvent également être effectués par la poste. Avec la mention «Fonds du Texas» inscrite sur la ligne mémo, les chèques doivent être libellés à l'ordre de « Charités des Chevaliers de Colomb inc » et acheminés à l'adresse suivante :

Charités des Chevaliers de Colomb inc.

Fonds du Texas

1, Columbus Plaza

New Haven, CT, 06510

Les dons sont déductibles d'impôt, dans la mesure permise par la loi. Les Charités des Chevaliers de Colomb inc. sont reconnues par le Internal Revenue Service en tant qu'organisme de bienfaisance, selon la section 501(c)3 du Internal Revenue Code.

De plus, le Conseil d'État des Chevaliers de Colomb du Massachusetts a également mis sur pied un fonds de secours pour venir en aide aux victimes de l'attentat à la bombe survenu au marathon de Boston. Pour de plus amples informations, prière de visiter le site Massachusettsstatekofc.org

Les Conseils actifs sont des Conseils efficaces

Il s'agit d'une formule fort simple qui consiste à observer que plus votre Conseil est actif au chapitre des initiatives charitables réalisées au sein de la paroisse et de la collectivité, plus les gens seront à même de constater et d'apprécier les bonnes œuvres qu'accomplit l'Ordre. Incidemment, il sera plus facile de recruter des hommes qualifiés au sein de votre Conseil. Il s'agit d'un processus circulaire qui profite autant au nouveau membre, au Conseil, à la paroisse et à la communauté.

VOICI QUELQUES-UNES DES ACTIVITÉS QUI SE DÉROULENT AU SEIN DE L'ORDRE ET QUI SONT ORGANISÉES PAR DES CONSEILS COMME LE VÔTRE :

Pour aider les catholiques à approfondir leur foi, les membres du Conseil Saratoga 246, de Saratoga Springs dans l'État de New York, ont remis des exemplaires du Catéchisme de l'Église catholique aux familles des six paroisses qu'ils desservent. Les exemplaires étaient gratuits et étaient remis à tous les foyers intéressés, bien qu'une enveloppe fut insérée dans chaque exemplaire afin de pouvoir offrir un don directement à la paroisse concernée.

En décembre 2012, le Conseil 8399, de Wardsville-Osage dans le Missouri, a adopté un programme de prières « À la recherche du Christ pour notre pays » (Seeking Christ for our Nation). Le Conseil encourage ainsi sa paroisse et d'autres dans sa région à célébrer une eucharistie spéciale une fois par mois. En janvier 2013, plus de 250 personnes ont participé à la première célébration et des cartes de prières ont été distribuées aux participants.

Grâce à un effort concerté avec le Birthline Pregnancy Center, du comté de Jefferson dans l'Indiana, le Conseil Father Riehl 934, de Madison, fait la promotion de « l'adoption spirituelle ». Le Chevalier Donn Lorton fabrique des berceaux en bois où il installe des modèles de fœtus âgés de 11 à 12 semaines enveloppés dans des couvertures. Des individus et des classes d'élèves adoptent un de ces bébés, lui donnent un nom et prient pour lui. Ils prient alors pour un bébé menacé d'avortement et pour que le plus grand nombre possible d'enfants à naître soient épargnés de l'avortement.

Le Conseil 13209 St. Frances Xavier Cabrini 13209, de Spring Hill en Floride, tenait son 3e « Soup-o-thon » plus tôt cette année. Vingt-quatre Chevaliers et membres de la paroisse, ainsi que 67 restaurants des environs offraient alors suffisamment de soupe pour servir 1 100 convives. En collaboration avec le « Soup-o-thon » le Conseil organisait un encan chinois. On estime à 8 500 dollars les profits de l'activité qui serviront à installer diverses technologies dans six classes de la « Confrérie de la doctrine chrétienne ».

Des milliers d'heures de bénévolat ont été consacrées, et continuent d'être affectées à la création et au développement d'un sanctuaire destiné à la réflexion, à la prière personnelle et à la solitude dans le village de

Leavenworth, dans l'État de Washington. À cet endroit, les membres du Conseil 13597 Leavenworth/Cashmere ont réuni la paroisse et la communauté en concrétisant la vision du curé de l'endroit – connue sous le vocable « The Meadows of Our Lady of the Snows » (Les Prés de Notre-Dame-des-Neiges). Les Prés sont devenus une entité raffinée et attrayante et un moyen d'évangélisation. Entourés d'un Chemin de Croix, les Prés comprennent un secteur destiné à la contemplation mariale, un espace de dévotion dédiée à Notre-Dame de la Guadeloupe, une grotte où se trouvent un tombeau et une croix de la résurrection ainsi qu'un espace réservé aux célébrations liturgiques extérieures. Les efforts déployés par les Chevaliers et leurs collaborateurs ont allumé la flamme qui a suscité l'engagement de tous les membres de la paroisse, et ce, à tous les niveaux, y compris les touristes de passage et la population des environs.



Le Conseil 11032 de la cathédrale San Lorenzo Ruiz, de Taglatawan Mindanao aux Philippines, soutenu par les secours fournis par l'« Operation Center for Tulong Typhoon « Pablo » Victims » (le Centre de secours pour les victimes du typhon « Pablo » de Tulong), a recueilli et distribué des vêtements, de la nourriture et de la literie pour les personnes dans le besoin. En collaboration avec le Conseil 6359 Bayugan, les Chevaliers organisaient également un programme de nourriture et de remise de drapeaux dans une école primaire de l'endroit.

Les membres du Conseil 6777 Holy Rosary, de Milton en Ontario, ont mis sur pied un certain nombre d'initiatives afin d'amorcer l'Année de la foi. Plus de 500 livres à propos du catholicisme ont été achetés et distribués aux paroissiens de l'endroit et divers textes propres à encourager la prière et à fournir des renseignements concernant la Nouvelle Évangélisation ont été placés dans la chapelle de leur église. De plus, avant chacune des réunions mensuelles, les membres sont invités à se réunir pour la récitation du chapelet.

Le Conseil 689 Msgr. Nolan B. McKevitt, de Marquette dans le Michigan, a récemment remis un chèque à la Clinique de soins de Marquette. Le montant de 1 835 dollars fut recueilli par l'entremise du souper-spaghetti annuel organisé par les Chevaliers de Colomb à la cathédrale St. Peter.

Les membres de l'Assemblée Holy Cross des Chevaliers de Colomb, de Germantown dans le Tennessee, n'ont pas chômé durant le dernier Carême. À partir du dimanche des Rameaux et jusqu'à Pâques inclusivement, ils ont servi de garde d'honneur durant les célébrations eucharistiques. Ils poursuivaient également leurs œuvres habituelles en organisant des repas, un concours littéraire, un dîner d'appréciation et de remise de prix aux épouses, en se prêtant à des heures de bénévolat à l'hôpital local pour les Anciens combattants et en participant au Comité de déploiement du drapeau américain.

Le Conseil 11959 St. Bernard of Clairvaux et l'Assemblée Pope John Paul II, tous deux de Tulsa, en Oklahoma, organisaient une collecte de fonds pour l'« Initiative échographie ». L'activité comprenait un repas gastronomique, animé par un groupe de musiciens, un repas et le tirage d'un Lincoln MKZ 2013 et d'autres prix en argent.

Cette année, les Chevaliers de l'Assemblée St. Joseph the Worker d'Albuquerque, dans le Nouveau-Mexique, ont participé à une « Blue Mass





» en reconnaissance et en honneur aux hommes et aux femmes responsables des services de l'ordre et des incendies, ainsi que des militaires, des agents des Services correctionnels, de la Sécurité intérieure, du FBI et de l'EMS. Les Chevaliers de Colomb formaient la garde d'honneur durant la messe et ils agissaient, par la suite, en tant que placiers tout en participant au service des tables.

VOTRE CONSEIL A-T-IL ENTREPRIS UNE ACTIVITÉ SEMBLABLE À CELLES DÉCRITES CI-DESSOUS?

Dans l'affirmative, nous aimerions être mis au courant. Acheminez les renseignements au sujet de votre activité (sans oublier les détails des dates, du contenu, du personnel concerné, des motifs et des moyens de l'organisation) et des photos à l'adresse suivante : knightline@kofc.org. Si vous avez des questions concernant l'envoi de photos, n'hésitez pas à nous contacter au (203) 752-4264. De plus,

si vous estimez que votre Conseil organise une activité qui pourrait servir d'exemple dans l'une des six catégories contenues dans « S'élever en servant » (962 F) — Église, famille, respect de la vie, jeunesse, collectivité ou Conseil — informez-nous. Nous aimerions également une liste d'activités à venir auxquelles nous pourrions donner suite dans l'une de nos publications. Veuillez envoyer à knightline@kofc.org une brève description de votre prochaine activité (comprenant une description de une ou deux phrases), la date, le lieu et les noms des personnes à contacter. Pour tout renseignement supplémentaire, appelez-nous au (203) 752-4264 ou écrivez-nous par courrier électronique à l'adresse suivante : knightline@kofc.org. Nous attendons de vos nouvelles.

Le don d'un abri : Habitat pour l'humanité



Dix membres du Conseil universitaire 4708 de St. Benedict's College, d'Atchison, au Kansas, ont collaboré avec d'autres bénévoles pour la réalisation d'un projet d'Habitat pour l'humanité, à Saint-Joseph dans le Missouri, en vue d'effectuer la pose des bardeaux sur la couverture et de monter des murs de contre-plaqués.

« **H**abitat pour l'humanité » cherche à éliminer la pauvreté et le manque de gîte, une famille à la fois. L'organisation aide les familles dans le besoin à obtenir une maison bien faite et abordable en impliquant la collaboration du futur propriétaire avec les volontaires et les fournisseurs de la communauté pour construire ou rénover la maison. Les entreprises de construction d' « Habitat pour l'humanité » fournissent d'excellentes occasions de manifester à des membres éventuels de quel bois se chauffent les Chevaliers de Colomb. Les étapes à suivre pour participer à « Habitat pour l'humanité » comprennent les étapes suivantes :

- Contactez la filiale locale d'Habitat pour l'humanité de votre région. Visitez le site www.habitat.ca ou acheminez un courrier électronique à l'adresse suivante : habitat@habitat.ca pour vous renseigner au sujet des activités d'Habitat qui ont lieu dans votre région. Vous pourrez ainsi vous renseigner à propos des activités de bénévolat auxquelles peuvent participer les membres du Conseil, les membres potentiels et les familles;
- Invitez la communauté paroissiale dans son ensemble à prendre part à l'activité, afin que la population soit mieux renseignée au sujet de ce projet en particulier, ce qui permettra aux bénévoles de perfectionner les habiletés requises pour construire une maison;
- Élaborez un calendrier des activités de construction d'Habitat pour l'humanité et informez-en les membres du Conseil, longtemps à l'avance, afin qu'ils puissent y prendre part;
- Faites-en sorte que cela devienne une activité familiale. Les épouses et les enfants peuvent collaborer à la construction et ainsi profiter de la camaraderie entourant la réalisation d'une entreprise en construction;
- Organisez une soirée de « reconnaissance » ou de « portes ouvertes » pour tous ceux qui auront participé au projet de construction. Effectuez une présentation au sujet des autres activités et programmes auxquels le Conseil collabore. Demandez ensuite aux intéressés de devenir Chevaliers. Vous pourriez même inviter l'équipe du Premier degré à se présenter, afin d'accueillir de nouveaux membres, le soir même.



Les lauréats du « Défi Soccer » 2012-13



Félicitations aux lauréats du Défi soccer international des Chevaliers de Colomb, édition 2012-2013, pour leurs talents et leur esprit sportif extraordinaires. Le Défi soccer des Chevaliers de Colomb est ouvert aux garçons et filles âgés entre 10 et 14 ans. La compétition met en évidence la plus fondamentale des habiletés du soccer — le coup de pied de réparation. Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de la compétition, veuillez consulter la section « Activités jeunesse » du site kofc.org/service. Voici le palmarès de cette année :

CONCURRENTS	CONSEIL	VILLE/ÉTAT	ÂGE
Joseph Hipskind	11139	Chesterfield, Mo.	10
Rachel Walker	14544	Las Vegas, Nev.	10
Noah Aubuchon	12676	Normandy, Mo.	11
Jacqueline Pada	365	Whitinsville, Mass.	11
Nicholas Foeckler	5332	Manassas, Va.	12
Carolyn Lillis	1785	Corvallis, Ore.	12
Asher Hendon	10169	Lakeland, Fla.	13
Alex Arp	4057	Carlisle, Pa.	13
Kaveon Dux	13419	Detroit, Mich.	14
Rachel Sporleder	876	Marshall, Mo.	14

Initiative pour le recrutement et les œuvres charitables, en l'honneur du pape François



(CNS photo/Paul Haring)

En prenant le nom de François, en hommage à saint François d'Assise, « l'homme de la pauvreté », et en manifestant une telle proximité avec les pauvres par ses gestes et déclarations publiques, le Saint-Père témoigne depuis longtemps de sa dévotion envers la charité. En raison du fait que le principe directeur de l'Ordre est celui de la charité, la meilleure manière d'exprimer la solidarité des Chevaliers de Colomb envers le Pape François est de soutenir chaque Conseil dans son action caritative lorsque ses membres sont au service de ceux qui sont dans le besoin.

Afin d'atteindre cet objectif, l'Initiative caritative et de recrutement organisée en l'honneur du Pape François s'échelonne sur le reste de l'année fraternelle 2012-2013. Au cours des trois prochains mois (avril à juin), chaque fois qu'un Conseil participe à une cérémonie d'accueil au Premier degré, durant laquelle il présentera un nouveau membre, ce Conseil deviendra alors éligible à un concours pour le tirage de l'un de deux voyages toutes dépenses payées en Italie –comprenant des visites guidées de Rome et Assise – au début du mois d'octobre 2013 pour le Grand Chevalier et le Directeur du recrutement ainsi que leurs épouses. En outre, à chaque occasion où un Conseil organise un programme de service, sur le terrain, pour venir en aide aux personnes dans le besoin, l'opportunité lui sera également offerte de participer au deuxième volet du concours, pour le tirage de l'un de deux voyages toutes dépenses payées en Italie, également au mois d'octobre, pour le Grand Chevalier et le Directeur de programme et leurs épouses. Pour participer à cette initiative, le Conseil peut utiliser les formulaires récemment acheminés à tous les Grands Chevaliers. Les formulaires peuvent également être téléchargés à l'adresse suivante: kofc.org/popefrancis. Aucune limite n'est prévue, quant au nombre de participations d'un Conseil à cette mesure incitative. Les gagnants, pour les deux prix de recrutement et les deux prix au niveau de la programmation seront déterminés après le 1er juillet 2013.

L'objectif de ce programme est de faire en sorte que chaque Conseil sensibilise la communauté au sujet d'un besoin particulier qu'elle rencontre et ensuite de financer une activité qui contribue, sur le terrain, à y répondre, dans l'esprit de saint François d'Assise et du nouveau Pape. Il est important de garder à l'esprit qu'un nombre accru de membres signifie un rayonnement caritatif plus important.

Au cours des trois prochains mois, chaque Conseil est invité à relever le défi, afin de promouvoir et de mettre en place l'Initiative caritative et de recrutement organisée en l'honneur du Pape François et de faire une différence pour le bien de la paroisse et de la communauté.

Ce printemps, concentrez vos efforts sur le recrutement de jeunes pères

Des idées nouvelles, l'énergie de la jeunesse et une nouvelle manière d'aborder d'anciens défis, voilà les qualités que les jeunes membres, en particulier les jeunes pères, peuvent apporter à votre Conseil. Au fur et à mesure que le monde évolue, l'Ordre change au même rythme et votre Conseil a besoin de jeunes membres, s'il veut grandir, se renouveler et maintenir sa solidité. Avec la fête des Pères qui approche à grands pas, c'est le moment de concentrer vos efforts sur le recrutement de jeunes pères.

Faites savoir à ces jeunes pères et à d'autres hommes que l'Ordre des Chevaliers de Colomb peut leur offrir de multiples avantages. Invitez-les à vos programmes de service ou, mieux encore, demandez-leur à participer à l'organisation des projets. Montrez-leur que vous êtes intéressés à leurs idées et que vous voulez les écouter et agir. Voici quelques suggestions sur la manière de recruter de jeunes pères :

- Identifiez les jeunes pères catholiques de l'entourage des membres du Conseil : les fils et les petits-fils des membres, des Écuyers colombiens, des finissants qui fréquentent des écoles secondaires catholiques, les membres de clubs de pères, les pères des membres des équipes sportives de la région. Par ailleurs, pensez aux pères des champions du championnat du lancer franc (que l'on appelle aussi « lancer libre ») des années précédentes, des lauréats du concours littéraire, du concours d'affiches contre l'abus de substances dangereuses, du Défi Soccer comme étant autant de candidats potentiels parce qu'ils ont déjà eu une expérience positive avec l'Ordre;
- Organisez un programme ciblé sur les jeunes pères. Insistez surtout sur les programmes, les activités et les événements susceptibles de les intéresser : les sports, les programmes de service communautaire et les nombreux avantages reliés à l'adhésion à l'Ordre;
- Organisez des Cérémonies d'accueil du Premier degré tout au long de l'année, avec comme objectif l'adhésion de jeunes pères au sein du Conseil et encouragez-les à se joindre à l'Ordre en compagnie d'autres pères qu'ils connaissent;
- Encouragez ces jeunes pères à visiter le site Internet de l'Ordre : fathersforgood.org. Pour de plus amples renseignements sur le recrutement, rendez-vous à l'adresse suivante : kofc.org/recruit.



L'Ordre pleure le décès d'un ancien Député Chevalier suprême



Les membres de l'Ordre furent attristés par la nouvelle du décès de l'ancien Député Chevalier suprême, Ellis Flinn, décédé le 6 avril à Charlottesville, en Virginie. Il était âgé de 78 ans. Le Frère Flinn a occupé le poste de Député Chevalier suprême entre 1984 et 1997, date à laquelle il a pris sa retraite. En tant que Député Chevalier suprême, il était en charge de l'exploitation pour les Chevaliers de Colomb.

« Ellis Flinn était un homme dévoué à sa famille, sa collectivité et sa foi. Il nous manquera énormément et nous penserons à sa famille et prions pour ses membres

», de mentionner le Chevalier suprême, Carl Anderson.

Né en 1934, le Frère Flinn était originaire de Woodward, en Iowa. Il a obtenu un baccalauréat en sciences actuelles de l'Université Drake, à Des Moines, et était un Ancien combattant de l'armée de terre.

Il a joué un rôle actif dans le Conseil 11324 Father Justin Cunningham de l'Université de la Virginie.

Il laisse dans le deuil son épouse JoAnne, son fils Kelton Flinn, sa fille Keri Flinn Smallie, les époux de ses enfants et plusieurs petits-enfants.

La Quinzaine de la liberté (du 21 juin au 4 juillet 2013)

À la lumière des défis continuels qui sont posés à la liberté religieuse, les évêques des États-Unis annoncent qu'une autre Quinzaine de la liberté sera organisée cette année. Elle se tiendra entre le 21 juin — vigile de la fête de saint John Fisher et de saint Thomas More — et le 4 juillet, fête de l'Indépendance. L'Aumônier suprême, Mgr William Lori, présidera l'eucharistie d'ouverture à la basilique du Sanctuaire national de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie, de Baltimore, le 21 juin. De son côté, le cardinal Donald Wuerl présidera l'eucharistie de clôture, le 4 juillet, à la basilique du Sanctuaire national de l'Immaculée-Conception, à Washington, D.C.

Chaque membre des Chevaliers ainsi que les Conseils sont priés de collaborer avec leurs Aumôniers et leurs pasteurs en vue de soutenir et de célébrer la Quinzaine. L'année dernière, plusieurs activités prenaient des perspectives œcuméniques ou inter-religieuses, telles que des rencontres de prières, des conférences ou de ralliements publics. Les Chevaliers et leurs familles peuvent également prévoir quelques moments, sur une base quotidienne, pour prier à l'intention de la liberté religieuse. La prière, l'étude et les manifestations publiques permettront aux participants, durant la Quinzaine de la liberté, de promouvoir l'importance de sauvegarder, pour le présent et pour l'avenir, le droit fondamental que représente la liberté religieuse, et ce, tant pour les catholiques que pour les non-catholiques.

Faire le bilan de l'année fraternelle

Faire un bilan de fin d'année constitue une bonne façon de découvrir où en est votre Conseil, en observant d'où il est parti.

Les officiers et les directeurs des programmes de votre Conseil peuvent, avec bonheur, se réunir pour faire le bilan des activités de la dernière année fraternelle, comme moyen d'aider les nouveaux officiers et directeurs à organiser les efforts de la nouvelle année. Cette réunion devrait être l'occasion de faire une rétrospective des efforts de recrutement et de conservation

des membres et des programmes d'activités en vue d'évaluer les forces et leurs faiblesses.

Cette révision se veut un moment de franche évaluation, et non pas une occasion de montrer du doigt des projets qui n'ont peut-être pas réussi. En examinant chaque programme posez-vous les questions suivantes:

- Comment se sont déroulés les projets de recrutement et de services planifiés au début de l'année fraternelle?

- La planification était-elle réaliste? Était-elle trop ambitieuse, ou n'est-t-elle pas parvenue à exploiter le plein potentiel du Conseil?
- Était-elle trop ambitieuse ou n'a-t-elle pas permis d'exploiter le plein potentiel du Conseil?
- Les objectifs ont-ils été atteints?
- Les familles ont-elles été suffisamment intégrées à l'opération? Sinon, comment faire en sorte qu'elles le soient davantage?
- La paroisse et la communauté ont-elles participé à cette promotion?
- Les ressources mises à la disposition par le Conseil suprême ont-elles été utilisées au maximum?
- Comment l'expérience de cette année peut-elle vous servir à mieux organiser la prochaine année?

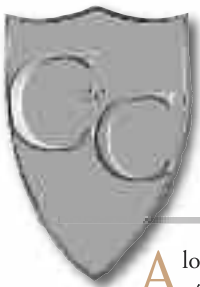
Les responsables des programmes et du recrutement devraient partager leurs évaluations avec leur Grand Chevalier et les nouveaux directeurs, afin que l'expérience de l'année précédente puisse leur être communiquée. Le 1er juillet, au début d'une nouvelle année fraternelle, le programme du Conseil est à reprendre à la base. Avant cette date, les officiers et le personnel-clé devraient commencer à planifier les activités de recrutement, de rétention des membres, ainsi que les programmes de service, en ayant recours à la révision de fin d'année comme point de départ. Cette façon de procéder permettra d'identifier de nouvelles occasions de succès au cours de l'année fraternelle qui s'amorce.



CHEVALIERS
DE COLOMB

L'ACCOLADE

1 Columbus Plaza, New Haven, CT 06510-3326



L'Assurance des Chevaliers de Colomb: Votre bouclier pour la vie.

Protéger votre revenu

Par Thomas P. Smith Jr

Directeur général des
assurances



Alors que, récemment, l'Ordre célébrait le Jour du fondateur et notre engagement, dans la foi, envers nos familles et notre communauté, je songais à l'abbé McGivney et des enjeux avec lesquels il devait composer en 1882.

N'oubliez pas qu'à cette époque-là, les conditions de vie étaient bien différentes des nôtres. Les catholiques devaient travailler de longues heures et occupaient des emplois dangereux et insalubres. La mort et les blessures étaient monnaie courante. Ils étaient exclus des syndicats et subissaient d'autres types de discrimination.

Aujourd'hui, il existe des lois et des organismes, comme la « Occupational Safety and Health Administration » (OSHA) (L'Administration de la sécurité et de la santé au travail) aux États-Unis et le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) qui protègent les travailleurs de ces situations qui

étaient répandues en 1882. On peut également miser sur la présence de programmes conçus pour apporter une aide temporaire aux foyers dans le besoin ou en cas de tragédies.

Même si les emplois sont moins dangereux aujourd'hui, les accidents, les blessures et les maladies peuvent toujours avoir une incidence sur votre capacité de travailler. D'ailleurs, la plupart des accidents ne surviennent pas sur les lieux de travail ou de l'emploi. Saviez-vous que, selon une étude récente, plus de 95 pour cent des réclamations d'invalidité de longue durée n'étaient pas liées à l'emploi?

De même, la « perte » de la source de revenus n'est pas toujours associée au décès de la personne qui l'assurait. Elle peut également être causée par la perte d'emploi de cette personne. Réfléchissons à cette éventualité un instant. Comment votre famille se débrouillerait-elle si sa source de revenus disparaissait soudainement?

Certaines personnes me racontaient qu'elles

sont couvertes au travail, mais trop nombreuses sont celles qui ne savent pas très bien quel revenu elles en tireraient dans une telle éventualité, ni pendant combien de temps. Bien sûr, une telle protection est porteuse d'une certaine valeur, mais elle ne vous appartient pas à vous, mais bien à la compagnie qui vous emploie, et ce, de manière discrétionnaire. Elle pourrait cesser d'exister, dès demain.

Dans de telles circonstances, une police d'assurance invalidité personnelle comme le « Bouclier financier » peut entrer en ligne de compte. Elle représente un produit de remplacement de revenu, si jamais une blessure ou une maladie survenait. Bien que l'abbé McGivney n'ait pu envisager un tel produit à son époque, il y a de cela 130 ans, je suis convaincu qu'il approuverait de tout cœur la protection qu'une telle mesure peut maintenant apporter à une famille. Si vous avez un emploi, vous ne pouvez vous permettre d'ignorer cette protection.